



Saison 2021/2022
Procès-verbal N°5

| | |
|---------------------|---|
| Réunion du : | Mardi 17 Novembre en Visio à 10h00 |
| Présidence : | Daniel CAMUS |
| Présents : | Gérard BROUSTE - Didier DE MARI – Alain DEBINSKI – Michel GENDRE – Yveline LALLIER – Roger PRAT |
| Excusés : | |
| Assiste : | Laurent VAICHERE - Christine BATTIAU |

1. APPROBATION DU PV ET DIVERS

Le PV de la séance du 20 octobre n'a pas encore été rédigé et sera transmis ultérieurement à la Commission pour approbation.

REUNIONS DE TRAVAIL AVEC LA LFP

Une réunion téléphonique s'est tenue le 23 septembre entre les deux présidents de Commission afin de définir et de communiquer le nombre de recrutements pour la saison prochaine. Les 9 candidats vont être prévenus en amont par le président de la CFDN. Les dossiers devront être transmis à la DCN pour le vendredi 10 décembre au plus tard pour une transmission à la LFP dans la foulée.

REUNION ENTRE LA CFDN ET LA COMDEL LFP AFIN DE DEFINIR UNE POLITIQUE COMMUNE DE FEMINISATION DES DELEGUES

Cette réunion se tiendra par visioconférence le lundi 6 décembre entre les deux instances.

L'objectif est d'amener davantage de femmes vers le corps des délégués que ce soit à la FFF ou LFP puisque les intérêts sont les mêmes.

Il faut donc travailler ensemble pour développer et pérenniser une politique amorcée il y a quelques saisons déjà. Le but est de doubler le nombre de femmes déléguées d'ici à cinq ans.

Le groupe de travail de la CFDN dédié à cette thématique se compose de Yveline LALLIER – Didier DE MARI – Alain DEBINSKI et Jean-Marie BECRET.

2. INDISPONIBILITES DES DELEGUES

La CFDN souhaite que la DCN sensibilise les délégués concernés sur le nombre déjà conséquent d'indisponibilités déclarées à ce jour, sachant que le maximum autorisé est de 6 sur la saison.

3. RETOUR DES MEMBRES DE LA CFDN SUR PARTICIPATION AUX REUNIONS DES COMMISSIONS SPORTIVES

En préambule, la DCN tient à souligner que la participation des membres de la CFDN aux réunions des commissions sportives est à ce jour informelle car les membres de la CFDN ne sont pas membres des commissions des compétitions séniors, hormis pour la Commission Des compétitions seniors masculines : En accord avec Gérard BROUSTE, membre du BELFA, le sujet est à débattre en BELFA afin de valider et pérenniser le principe de leur participation dans les deux autres commissions sportives, leur travail dans ces commissions ayant été déjà particulièrement apprécié .

Réunion du 2 Novembre (section féminine) – Retour de Madame Yveline LALLIER

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Point sur les tirages des 1^{er} et 2^{ème} tours fédéraux
- Meilleure buteuse du mois en D1 ARKEMA
- Classement de la meilleure buteuse en D2 Féminine
- Match en retard LOSC /Orléans
- Accession et relégation des clubs dans les championnats de D1 ARKEMA et D2 Féminine à l'UEFA

Réunion FUTSAL – Retour de Jean-Marie BECRET

La réunion a porté en partie sur le match arrêté en D2 FUTSAL Chavanoz / Torcy.

La CFDN a émis le souhait devant la Commission FUTSAL de lui adresser la vidéo pour juger elle-même de la prestation de son délégué.

Les deux représentants souhaitent programmer une réunion avec les deux commissions sportives ci-dessus à leur demande, si possible avant les matchs retours .

4. DESIGNATIONS

A fin décembre, la tendance est la suivante :

Les délégués ont en moyenne 9 désignations chacun. Cependant, 47 délégués affichent un compteur inférieur à 9 désignations.

Les ligues affichent une moyenne de désignations de :

- Auvergne Rhône Alpes : 13
- Bourgogne Franche Comté : 9
- Bretagne : 11
- Centre Val de Loire : 7.4
- Corse : 8.5
- Grand Est : 8.3
- Hauts de France : 7.5
- Méditerranée : 10
- Normandie : 6.5
- Nouvelle Aquitaine : 6.3
- Occitanie : 10
- Paris IDF : 11.5
- Pays de la Loire : 8.83

Pour les 7^{ème} et 8^{ème} tours de Coupe de France, 175 désignations ont été réalisées :

75 délégués B et 24 délégués A ont été sollicités sur ces 2 tours de coupe.

Pour mémoire, les matchs impliquant au moins une équipe de L2 sont assurés par un délégué de la LFP en principal et un adjoint délégué FFF systématiquement.

5. LES ACCOMPAGNEMENTS

A fin octobre 2021, 93 accompagnements auront été effectués.

Seront vus :

- 22 délégués A
- 49 délégués B
- 22 nouveaux

6. SUIVI DES BUDGETS

La Situation à Fin Novembre est examinée. Elle est conforme à la politique de la commission.

7. COMMUNICATION AUX DELEGUES

Les procès-verbaux des 2 dernières réunions vont être mis en ligne prochainement. Ils seront consultables sur le site de la Fédération.

La CFDN tient à faire part d'un constat aux délégués après échange avec la DCN.

Il apparaît qu'un nombre certain de délégués ne consulte jamais ou peu les communications mises à disposition dans leur espace « délégué » : Nous rappelons aux délégués qu'à chaque fois qu'une mise à jour est effectuée sur le protocole sanitaire, les règlements des compétitions ou autres items, **une information leur est fournie via ce canal**. Cela peut entraîner des incompréhensions et/ou tensions entre les délégués et les clubs qui reçoivent eux aussi la même information si l'une des deux parties n'est pas au fait des nouveaux éléments . Cela ne doit plus se reproduire.

La CFDN souhaite donc dès maintenant inclure un critère d'assiduité quant au suivi des informations et consignes données par la DCN via l'espace délégués , dans les observations générales de fin de saison qui détermineront le maintien ou non des délégués dans l'effectif des délégués.

Protocole sanitaire en Coupe de France :

selon les oppositions, le protocole médical s'appliquant est différent :

- Match entre un club LFP et un club FFF : le Protocole sanitaire de la Coupe de France s'applique intégralement
- Matchs entre clubs LFP : le Protocole COVID de la LFP s'applique
- Match entre clubs FFF : le Protocole des Compétitions nationales s'applique intégralement

Ces 3 documents, ainsi que le Protocole médias spécifique CDF , sont disponibles dans l'espace Portail Officiel des délégués nationaux . ils seront mis à jour au fur et à mesure des décisions officielles.

8. EVALUATION RAPPORTS

A ce jour, 114 rapports ont été analysés. Cela implique 77 délégués.

9 rapports ont été jugés insuffisants mais les délégués concernés ont été sensibilisés par mail pour leur apporter des pistes d'amélioration.

9. REFERENTS SECURITE

Suite à la demande et au besoin du service sécurité de la FFF concernant les manques dans certaines ligues de référents sécurité au titre de la Fédération, la CFDN a rendu les avis suivants sur les candidatures de :

- Fabrice GIRAUD en Auvergne Rhône Alpes : Favorable
- Bernard BERGEN en Occitanie : Favorable
- Georges CECCALDI dans le Grand Est : Favorable

Monsieur Jean-Michel TAVERNE restant référent sécurité au titre de la Ligue du Grand Est

10. CALENDRIER REUNION

Le calendrier des prochaines réunions de la CFDN est arrêté comme suit :

- Mercredi 15 décembre 2021 à 10h00 par visio
- Mardi 25 janvier 2022 à 10h00 par visio